

Principium

Mensuel de Feprabel (Ne paraît pas en août)

Twin Peaks : état de la situation - P.20



Avis de changement d'intermédiaire d'assurance - P.28



Principium N°5
Mai 2014

FEPRABEL

Fédération des Courtiers en assurances
& Intermédiaires financiers de Belgique

Bureau de dépôt : Bruxelles X - P301128



Rapport annuel de l'Ombudsman

P.12

AXA

Sommaire - Mai 2014

RÉDACTION :

- Rédacteur en chef :
Patrick CAUWERT
- Rédacteur en chef adjoint :
Ivan HALLEZ
- Secrétaire de rédaction :
Fleur JASOIGNE - fleur@feprabel.be
- Comité de rédaction :
Denis GOUZEE
Luc WAUTERS
Pierre HENS
Jean DEVILLE
Emmanuel DE HARLEZ
Florence BILLE
Valéry LAMOTTE
Pascal LASSERRE
Olivier RUYSSSEN
- Annonceurs :
Allianz, Axa, Demetris, DKV, Kluwer
- Couverture :
Sabine GANTOIS
- Photographe :
Pierre HENS

PUBLICITÉ & PRODUCTION GRAPHIQUE :

Sabine GANTOIS - sabine@feprabel.be

ILLUSTRATION :

Chris LAMQUET

IMPRESSION :

Imprimerie DEREUME
1, Rue Golden Hopestraat
1620 Drogenbos

EXPERT GRAPHIQUE :

James HUGHES - james.hughes@skynet.be

ÉDITEUR RESPONSABLE :

Patrick CAUWERT
40, Avenue Albert Elisabeth
1200 Bruxelles

Principium vous présente ce mois :

- P.5 Éditorial
- P.6 En Bref

Informations

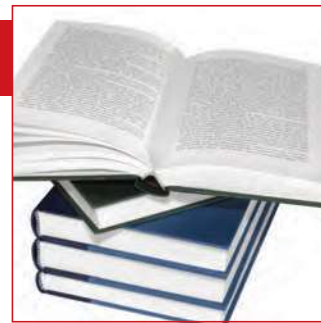
- P.4 Coin lecture
- P.8 Législation : Nouvelle loi
- P.10 Questions de Principium : Jean-Marc DELPORTE, Président SPF Economie, PME et Energie et du Conseil Supérieur des Professions économiques
- P.12 Ombudsman de l'assurance : Chiffres et analyse 2013
- P.20 Twin Peaks : état de la situation
- P.22 Risk management : Les quatre piliers de la sagesse... Identifier et mesurer !
- P.24 Les belges retournent habiter en ville. Buildimo et Buildimax répondent à leurs besoins en assurance incendie
- P.26 Europe : L'assurance française
- P.28 Avis de changement d'intermédiaire d'assurance, un nouveau modèle plus simple et plus sûr
- P.30 Focus à l'international
- P.32 Coin technique : Installations de détection incendie : attention changement en cours...
- P.34 Sécurité routière : Sécurité des cyclistes et sens unique limité
- P.36 Droit social : Le groupement d'entreprises rendu opérationnel : une nouvelle porte ouverte pour l'emploi
- P.37 Droit social : Un guide pour mieux gérer la flexibilité de son personnel : ouvrir de nouvelles perspectives
- P.38 Webzone : Boîte à outils Twin Peaks II
- P.39 Photo numérique : Comment montrer ce qui ne se voit pas ?
- P.46 Productivité & informatique

Divers

- P.41 Auto : Peugeot 308, élue voiture de l'année
- P.42 Assurances dans les médias
- P.44 FEPRABEL y était pour vous représenter
- P.47 Renseignements FEPRABEL/Principium



Sélection de nouveaux manuels



Plus d'info ? www.anthemis.be

Recueil de jurisprudence - Volume II

Responsabilité - Assurances - Accidents du travail

Les droits des assurances, de la responsabilité, ou encore des accidents du travail donnent lieu à pléthore de décisions de jurisprudence dans laquelle le praticien aura parfois bien du mal à séparer le bon grain de l'ivraie. C'est la tâche ardue à laquelle se

sont attelés les membres du comité scientifique que de ce recueil.

ISBN : 978-2-87455-692-0

Nombre de pages : 294

Format : 17x24

Année édition : 2014

Prix : 93 €

Auteurs : Vincent Callewaert, Caroline De Ridder, Eléonore De Vos, Claude Devoet, Jean-Luc Fagnart, Steve Gilson, Amandine Kapita, Frédérique Lambrecht, Isabelle Lutte, Géraldine Massart, Catherine Mélotte, Pierre Moreau, Paul Palsterman, Catherine Paris, Pascal Staquet, Michel Strongylos



Plus d'info ? www.kluwer.be

Revue luxembourgeoise de Bancassurfinance et archives online

La Revue luxembourgeoise de bancassurfinance est une nouvelle revue dédiée au droit bancaire, financier et des assurances. Elle a pour objectif non seulement d'offrir au lecteur une approche pratique et scientifique des développements récents dans ces matières au Luxembourg, mais également de mettre l'accent sur

l'influence de l'Union européenne, et les évolutions marquantes au sein des pays limitrophes.

Nombre de pages : 240 pages par an

Format : Périodique - 4 fois par an

Année édition : 2014

Prix : 280 €

Rédacteur en Chef : Verdure C.

Secrétaires de rédaction : Godin I., Minne G., Pacary B.



Plus d'info ? www.vandenberghe.be

La gestion des compétences Du modèle à la pratique

Véritable guide de bonnes pratiques de la gestion des compétences, le présent ouvrage sera la clé pour répondre à ces questions. L'auteur Caroline CAILTEUX propose des tableaux, des listes, des grilles d'analyse, des pistes et des idées que vous pouvez adapter au contexte et à la structure de votre administration.

Simple à utiliser, objectivant et abordable, ce guide vous permet de vous faire rapidement une première représentation structurée d'un profil de compétences ou de fonction.

ISBN : 978-0-4960-969-6

Nombre de pages : 224

Année édition : 2013

Prix : 49 €

Auteur : Cailteux C.

Le mondial, la politique et Twin Peaks



En ce début de législature, de mondial et de mise en route de Twin Peaks, les sujets ne manquent pas.

Tout d'abord, je vous prie de nous excuser pour le retard pris pour la publication de ce numéro, en effet, vous tenez entre vos mains, le numéro du mois de mai, un mois de mai tardif donc, mais vous aurez tous compris que le démarrage de Twin Peaks a été notre priorité absolue. Comme vous le lirez en page 20 (Twin Peaks : état de la situation), les trois axes (formations, outils et recours en justice) ont demandé un travail considérable.

Malgré le mondial, Twin Peaks occupe le terrain

La précipitation est mauvaise conseillère. On garde donc son calme, on avance dans l'ordre et la sérénité. Comme prévu, le démarrage des nouvelles règles MiFID au 30 avril 2014 s'est fait dans une certaine confusion par la faute de délais trop courts et du manque de préparation de tous les acteurs. Par le zèle de certaines compagnies qui ont voulu faire de Twin Peaks un outil de promotion de leur image, en voulant proposer aux courtiers des primeurs qui n'étaient en fait que des fruits pas mûrs et non consommables. Les outils sont prêts, vous pouvez les trouver sur www.feprabel.be. Les formations se sont bien déroulées et l'intérêt des participants était égal à la complexité de la matière.

Et pendant ce temps-là au niveau européen, MiFID 2 a été approuvé et cela a généré une DIA 1,5 (Directive sur l'Intermédiation en Assurance version

1,5 en attendant la version 2 !). Cette version reprend un point essentiel de MiFID Assurance : la gestion des conflits d'intérêts. Lors de l'assemblée générale du BIPAR qui aura lieu à Rome les 19, 20 et 21 juin, nous aurons l'occasion d'en faire une analyse plus profonde et surtout d'échanger nos pratiques respectives selon chaque pays.

Revenons à cette formation dans laquelle chacun s'est précipité, car la date de mise en application est au 30 avril. Mais comment admettre d'imposer une formation alors que tout n'est pas terminé ? Comment organiser ces cours alors que les modalités sur l'obligation (ou pas) de suivre un cours obligatoire pour tous (ou pas), 6 h (ou 3 h), avec (ou sans) examen n'étaient pas clairement définies ? Et je ne reviendrai pas sur les modalités d'agrément qui furent modifiées au gré du vent et des interlocuteurs de la FSMA.

Comment donner ce cours sans les règlements ? Comment expliquer des outils qui ne sont pas encore totalement opérationnels ? Quelle énergie pour un travail incomplet ! Espérons que le nouveau Ministre de l'Économie soit plus sage et prenne le temps de nous écouter et d'adapter ces mesures. La course contre la montre est terminée. Non, le secteur des assurances n'est pas la proie d'un cataclysme annoncé, ni exposé à un risque fatal pour l'économie. Nous allons payer une crise que nous n'avons pas créée et ce prix risque d'être fort élevé au niveau économique. Ce n'est pas avec de telles mesures que l'on va relancer l'économie, vendre plus de produits d'épargne (rappelons le problème du vieillissement et des pensions) et créer de l'emploi. Chacun portera sa part

de responsabilités et nous l'espérons, devra rendre des comptes.

Alors on change*... et on gagne au Brésil !

Et maintenant place au changement, place à une nouvelle confiance du consommateur. Place à un courtage numérique qui allie les outils technologiques performants à sa proximité, qui permet de garder l'assurance à visage humain. Il est plus facile pour un courtier de dompter les outils Internet qu'à un distributeur direct Internet d'être présent quand c'est nécessaire aux côtés du consommateur pour mieux lui expliquer et mieux le servir.

Quand on fait l'analyse ultime des règles MiFID, on constate que le canal de distribution qui est le mieux armé pour y répondre est bien entendu le courtage ou la distribution intermédiée. Nous espérons que le régulateur, contrôleur, sanctionnateur sera à la hauteur de sa tâche et saura contrôler et sanctionner tous les canaux (directs, bancaires ou non indépendants) avec la même rigueur que le courtage.

FEPRABEL y veillera. FEPRABEL va aussi mettre en place une cellule spéciale de soutien aux membres en cas de contrôle de la FSMA. Il faudra un échange d'informations sans faille et une vigilance permanente. Nous sommes prêts. En attendant, bonnes vacances et allez les Belges ! Faites-nous rêver et oubliez nos soucis quotidiens.

Patrick CAUWERT
patrick.cauwert@feprabel.be